

Je pêche !

ÉDITION 2019

Le journal du pêcheur Haut-Garonnais

.....



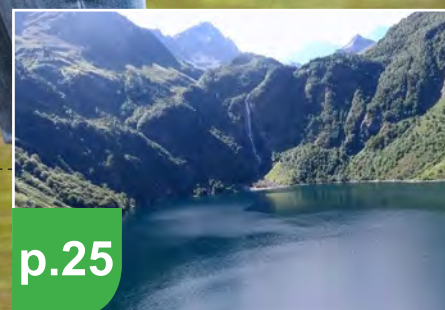
p.12

LA PÊCHE DE LA CARPE SUR SON 31
La Fédération Départementale a étendu de façon conséquente ses parcours «pêche de la carpe de nuit»...



p.14

FLOAT TUBE
1000 hectares de terrains de jeux float-tube en 31...



p.25

TRUITES ARC-EN-SIÈLE AU LAC D'OÛ
Une fois encore, le lac d'Oû a tenu ses promesses...

JE PÊCHE !

est une publication gratuite éditée par la Fédération des Associations Agréées de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

395 Route de Saint-Simon

31100 TOULOUSE.

Tél. : 05.61.42.58.64

CONCEPTION ET RÉDACTION :

Commission Communication 31 et MDIL-Concept.



L'année dernière n'a pas été une bonne saison de pêche pour beaucoup d'entre nous. Les conditions climatiques défavorables en sont la principale cause. Les fortes eaux en rivières et les variations de niveau en lac ont rendu difficile la pratique de notre loisir. Cette situation a entraîné une certaine désaffection des pêcheurs qui a beaucoup préoccupé le Conseil d'Administration de la fédération. Au regard de ce constat, je souhaite vous assurer que le Conseil d'Administration et moi-même gardons toute la motivation et la détermination nécessaire pour promouvoir le loisir pêche et la protection des milieux aquatiques sur le territoire haut-garonnais. Nous ne dérogerons pas à notre principe prioritaire : mieux servir les adhérents pour bonifier l'offre pêche. Avec le même optimisme et l'assurance de pouvoir compter sur les militants des AAPPMA, je suis confiant pour poursuivre en 2019 notre programme d'actions en faveur de :

- l'accompagnement des pêcheurs pour un meilleur halieutisme,
- l'animation et l'éducation environnementale auprès des jeunes,
- la communication pour promouvoir et encourager la pratique de la pêche,
- la connaissance et le suivi des populations piscicoles,
- la recherche de solutions pour améliorer les écosystèmes aquatiques perturbés.

2019 sera l'année de la pose de la première pierre de notre nouveau siège fédéral, situé sur le site de Lamartine à Roques-sur-Garonne. Cette réalisation sera un outil, devenu indispensable pour moderniser notre structure fédérale et son fonctionnement.

J'ai toujours un grand plaisir à constater qu'un bon esprit associatif est partagé entre élus et salariés de la fédération, ainsi qu'avec les administrateurs des AAPPMA. Je tiens à les remercier tous et les invite à cultiver les valeurs humaines bien ancrées au sein de nos structures associatives pour bien faire vivre les pêcheurs, tous les pêcheurs, ensemble.

Au nom du Conseil d'Administration de la FDAAPPMA 31, je vous souhaite une excellente saison de pêche 2019.

Norbert Delphin : Président de la Fédération des Associations Agréées de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Sommaire :

Animations et développement du loisir

Animation pêche au lac de Badech	p.3
La fédération 31 au salon "Les Pyrénéennes"	p.4
Bilan 2018 du pôle animation	p.5
Pôle animation et APN	p.6
Instagram	p.8
Tour de France 2019	p.9

Loisir pêche en zone cyprinicole

Quoi de neuf en 2019 ?	p.10
Silures : ils sont là !	p.11
La pêche de la carpe sur son 31	p.12
Float tube en Haute-Garonne	p.14

Connaissance et protection du milieu

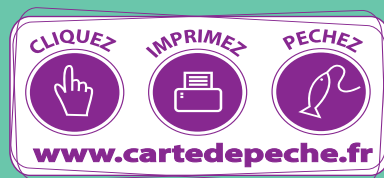
Nettoyage d'un ruisseau à Figarol	p.16
Restauration de la continuité écologique	p.17
Opération rivières propres à Luchon	p.18
La décharge de verre du lac d'Oô	p.19
Le panneautage	p.20
Génétique du bassin de l'Ône	p.21
Reproduction des truites en 2018	p.22
Alevinage des lacs d'altitude	p.24

Loisir pêche en zone salmonicole

AEC au lac d'Oô	p.25
-----------------	------

Les lâchers

Tableaux lâchers en zone salmonicole	p.26
Tableaux lâchers en zone cyprinicole	p.27
Calendrier des lâchers	p.29



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



ANIMATION/PÊCHE AU LAC DE BADECH

La truite luchonnaise s'investit dans des actions en direction des jeunes et s'efforce de promouvoir le loisir pêche et de valoriser les cours d'eau et les lacs du secteur. C'est ce qui lui a valu de recevoir des mains d'Aurélie Maillos, vice-présidente de la région Occitanie en charge de la ruralité et de la montagne, le trophée « Pêche durable » en décembre 2017.

Une enveloppe accompagnant la remise de cette récompense, le trophée a pu profiter aux scolaires : le 15 juin 2018, 81 élèves des CM1 et CM2 ont passé la journée au lac de Badech, encadrés par des moniteurs, des enseignants et des parents d'élèves.

Ils ont pratiqué diverses techniques de pêche et bénéficié des enseignements d'un atelier pédagogique.

Un bus avait été affrété pour l'occasion, le goûter a été offert et chaque enfant s'est vu remettre une carte de pêche.

Vu le succès, l'animation est renouvelée en 2019 avec un bonus : la participation de Life+Desman.



LES PÊCHEURS AUX PYRÉNÉENNES

Les 14, 15 et 16 septembre, la Fédération départementale de pêche de la Haute-Garonne était présente pour «Les Pyrénéennes» au parc des expositions de St-Gaudens. Les présidents d'AAPPMA des environs, ont tenu un espace qui était dédié aux activités de la pêche dans la Haute-Garonne.

Sur 72 m², que la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges (organisatrice) a mis à disposition de la FDAAPPMA 31, pas moins de 10 000 visiteurs ont pu admirer et photographier, dans les aquariums, toutes les variétés de poissons présentes dans les cours d'eau et les plans d'eau du département.

Plus de 700 personnes (adultes et enfants) se sont initiés, sous les conseils d'un accompagnateur fédéral, aux sensations palpitantes de capturer et de combattre de belles prises, avec le simulateur. Et 650 enfants ont découvert le tapis de jeux pédagogique animé par un animateur diplômé.

Pendant ces trois jours de salon, la FDAAPPMA 31 a distribué beaucoup de goodies et de documentation sur la pêche.

Le premier jour était réservé aux écoles, aux assistantes maternelles et aux maisons de retraite.

Le samedi, vers 11h à eu lieu l'inauguration de cette grande manifestation Commingeoise et Gérard LARCHER (Président du Sénat) accompagné d'autres personnalités comme Carole DELGA (Présidente de la Région d'Occitanie), Georges MERIC (Président du Conseil Départemental), Joël AVIRAGNET (Député du Comminges et du Savès), Pascal MAILHOS (Préfet de la Haute-Garonne, les présidents de communautés de communes, etc...) se sont arrêtés sur le stand de la FDAAPPMA 31 pour discuter avec Norbert DELPHIN et

quelques administrateurs présents.

Et le dimanche (dernier jour de salon), ce sont des familles entières qui profitaient du très beau temps pour visiter le stand de la FDAAPPMA 31.

Vu le grand succès et les éloges faits sur la qualité du stand des pêcheurs, c'est sûr, la FDAAPPMA 31 sera présente à la prochaine édition des Pyrénéennes.



Gérard LARCHER, Pascal MAILHOS, Carole DELGA, Georges MERIC et Norbert DELPHIN

BILAN 2018 DU PÔLE ANIMATION

DURANT L'ANNÉE 2018, 2 011 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX ANIMATIONS FÉDÉRALES DONT 1 718 ENFANTS.

Parmi eux, 1 295 ont été initiés à la pêche par le Pôle animation de la fédération. En complément des animations pêche, 423 enfants ont participé à différentes animations de sensibilisation aux milieux aquatiques : en séance avec le simulateur de pêche, lors de visites de la pisciculture, en nettoyage de berges ou à l'occasion de cours théoriques en salle sur les milieux aquatiques.

La majorité des enfants initiés à la pêche avait moins de 12 ans. Nous comptons en complément 293 adultes qui ont également été initiés lors de ces journées.

La majorité des interventions concerne toujours la pêche au coup qui représente cette année 59 % des initiations. Cette technique est très adaptée au jeune public car elle permet de capturer rapidement du poisson, un paramètre important pour la motivation des plus jeunes souvent stimulé par le fait d'avoir des résultats rapides. Vient à la seconde place la pêche au toc avec 27% des initiations et en troisième position la pêche au quiver à égalité avec la pêche au lancer représentant 5% des initiations. Les stages de carpe de nuit ont également bien fonctionné cette année avec 3 stages de deux jours et une soirée, tous mis en place sur le grand lac de Peyssies.



Les animations se déroulent essentiellement sur nos sites fédéraux qui sont La Maison de la Pêche et de la Nature (MPN 31), au lac de Lamartine à Roques-sur-Garonne, et du Centre d'Initiation Pêche et Nature du Comminges (CIPNC), à Aspet. A la MPN 31, 882 personnes ont été sensibilisées l'an passé. La MPN 31 reste aussi visitable en accès libre. Le bilan se complète avec 427 personnes qui ont participé à des animations au CIPNC d'Aspet.

Les structures de Roques-sur-Garonne et d'Aspet nous permettent désormais d'accueillir les jeunes pêcheurs et leurs aînés dans des conditions idéales. Ce sont 2 structures différentes mais qui se complètent avec la possibilité à Aspet de pouvoir garder le poisson ce qui est une donnée non négligeable pour certains partenaires. De plus, ces deux structures sont géographiquement idéalement positionnées dans le département.



PROMO PÔLE ET APN

L'école buissonnière en 31

Les statuts de la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne stipulent qu'elle est, entre autre, chargée de l'objectif suivant :

« De mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole, et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité. »

Dans cette optique et soutenue dans ce projet par les instances nationales de la pêche, la FDAAPPMA 31 a la volonté de permettre l'accès à la pratique de la pêche à tous et pas seulement à des initiés. La pratique de la pêche était traditionnellement transmise par la famille ou les amis, mais ce mode d'apprentissage a tendance à se perdre ou du moins ne permet plus de répondre à la demande actuelle, car il est difficile de s'y initier seul. C'est pourquoi la FDAAPPMA 31 s'est mobilisée afin de permettre à ceux qui le souhaitent, non seulement d'apprendre les techniques de pêche, mais également de devenir un pêcheur responsable, conscient de son environnement et notamment du milieu aquatique qui l'entoure.

Pour cela il existe deux entités régies par la FDAAPPMA 31, le pôle animation pêche 31 et les Ateliers Pêche Nature.



Le Pôle Animation Pêche 31

La FDAAPPMA 31 propose des animations, prioritairement à des structures éducatives et de loisir du département. Mais aussi, afin de promouvoir la pêche pour tous, à des structures comme des instituts thérapeutiques, des foyers de personnes en difficulté sociale ou physique, voire même à des maisons de retraites, dans le but de rendre la pratique de la pêche accessible à un maximum de personnes. Le pôle animation pêche 31 est à même de se déplacer sur l'ensemble de la Haute-Garonne, cependant il accueille des groupes prioritairement sur ses deux sites intégralement dédiés à l'apprentissage du loisir pêche et à la découverte des milieux aquatiques : en périphérie toulousaine, à la «Maison de la Pêche et de la Nature» au bord du petit lac de Lamartine à Roques-sur-Garonne. Dans le Comminges, au «Centre d'initiation pêche et nature», au bord du Ger à Aspet. Les animations proposées se déroulent de façon conviviale, ludique et pédagogique et sont encadrées par deux salariés animateurs diplômés d'un BPJEPS option pêche de loisir.

L'objectif du pôle animation de la FDAAPPMA 31 est de sensibiliser un nombre croissant de jeunes à la pêche, à travers des sorties de pêche sur le terrain, mais aussi d'aller à la rencontre du grand public grâce à des expositions, des sorties et des animations dans les écoles.

PROMO PÔLE ET APN

Éveiller un maximum d'enfants à la nature, les informer, les familiariser avec les milieux aquatiques est une priorité pour la FDAAPPMA 31 afin de promouvoir le loisir pêche.

La FDAAPPMA 31 propose différents types d'animations à destination de groupes :

- Les animations pêche (coup, quiver, carpe, truite, leurre, silure),
- Les animations nature (découverte de l'écosystème aquatique),
- Les mini-stages pêche de la carpe de nuit,
- Les animations séniors,
- Les projets pédagogiques.

Les APN

Les Ateliers Pêche Nature (APN) sont des structures d'animation bénévoles dépendant des AAPPMA, validées par le Président de la Fédération Départementale suite au dépôt d'un dossier réglementaire en accord avec une charte des APN, elle-même mise en place par la FNPF. L'Atelier Pêche Nature s'engage à transmettre l'éthique de la pêche associative et à respecter les critères de sécurité définis par l'APAVE (organisme certificateur compétent).

Ce sont des animateurs bénévoles qui ont pour mission de faire découvrir la pêche et d'assurer l'initiation aux techniques en direction des différents publics dans le respect des règles sécuritaires, toutefois l'APN a pour limite de ne pas pouvoir encadrer un groupe scolaire.

Les Ateliers Pêche Nature ont pour objectif de permettre au pêcheur débutant, à l'issue de sa formation, de pratiquer la pêche en ayant un comportement autonome et

responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers du milieu aquatique et de lui-même. Ils constituent à cet égard un lieu d'échange intergénérationnel et de convivialité.

La FDAAPPMA 31 milite depuis des années et encourage ses AAPPMA à œuvrer autour d'un APN. A ce jour 10 associations se sont lancées dans cette aventure dans le but de promouvoir la pêche de loisir auprès d'une nouvelle génération de pêcheur, dans un esprit d'école de pêche. En 2018 ce ne sont pas moins de 165 enfants qui ont découvert la pêche grâce à l'encadrement de 64 animateurs bénévoles.

Les 10 Ateliers Pêche Nature de Haute-Garonne :

Aurignac	06 13 28 17 80
Bas Salat	06 16 45 68 55
Carbonne	06 72 33 03 32
Castanet-Tolosan	06 17 50 06 23
Cazères	06 07 25 69 42
Montréjeau	06 77 69 73 12
Muret	06 65 68 82 38
Plaisance / Fonsorbes	06 74 80 68 47
Toulouse	05 61 55 25 95
Vallée de la Lèze	06 81 36 30 35



FEDEPECHE31 SUR INSTAGRAM

Votre fédération de pêche 31 s'est lancée dans la communication via le réseau social INSTAGRAM. Vous êtes à présent plus de 1 100 abonnés à suivre et contempler les belles images mises en ligne.

INSTAGRAM est un réseau qui fonctionne comme une banque de photos où toute la communication est basée sur du visuel par un partage d'images. Vous pouvez retrouver votre fédération grâce au [#fedepeche31](#) ou l'identifier grâce au [@fedepeche31](#).

Mais La FDAAPPMA 31 a fait le choix de vous inviter dans un univers différent de celui que vous pouvez rencontrer sur la page Facebook « peche31 ». En effet sur le compte INSTAGRAM « fedepeche31 » vous découvrirez ou redécouvrirez en priorité et pour commencer vos paysages de pêche. Le paysage halieutique de Haute-Garonne est très varié : des lacs d'altitude pyrénéens aux méandres de la Garonne toulousaine, en passant par les belles rivières commingeoises, les jolis petits lac lovés dans les collines ou bien les gravières intimistes, c'est une réelle diversité qui s'offre aux pêcheurs. La FDAAPPMA 31 vous offre ces paysages en image pour le plaisir des yeux et l'invitation aux escapades.

Mais derrière ces décors de rêves se trouve un travail de fond, car ces lacs et rivières sont gérés, choyés et entretenus par vos AAPPMA et par la FDAAPPMA31. Donc un compte INSTAGRAM basé sur vos paysages halieutiques, c'est aussi l'occasion de montrer au grand public l'implication des pêcheurs pour leur terrain de jeu.

La FDAAPPMA31 vous invite donc à venir découvrir la Haute-Garonne au fil de l'eau sur la page INSTAGRAM « fedepeche31 ».



C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

La Fédération nationale de la pêche en France est partenaire institutionnel du Tour de France depuis 2016. Cette année marquera donc sa 4^{ème} participation à la Grande Boucle.

C'est sous l'identité de « Génération Pêche » qu'elle représente tous les pêcheurs de France et qu'elle va à la rencontre du grand public pour lui faire découvrir les joies de la pêche de loisir et les merveilles des milieux aquatiques.

Cette 106^{ème} édition se déroulera du 6 au 28 juillet 2019 suite à un départ de Bruxelles et sera sous le signe du centenaire du maillot jaune.

Le département de la Haute-Garonne sera à l'honneur avec le retour du Tour de France à Toulouse et par la plus belle des façons avec une arrivée de l'étape Albi-Toulouse du mercredi 17 juillet 2019, qui sera jugée à Compans-Caffarelli.

S'en suivra un départ le lendemain, jeudi 18 juillet 2019, depuis le Stadium, pour l'étape Toulouse-Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Arrivée et départ : le cas de figure n'était plus arrivé à Toulouse depuis 2008. L'étape entre Toulouse et Bagnères-de-Bigorre traversera la Haute-Garonne vers le sud et fera la part belle au Comminges en traversant Le Fousseret, Aurignac, Saint-Gaudens, Luchon à destination des cols Pyrénéens.

En début d'année 2019 l'organisation du mouvement « Génération Pêche » sera mise en place pour déterminer les lieux stratégiques de visibilité, dont Toulouse fera partie. Ce travail d'organisation se fera grâce à la forte mobilisation du réseau associatif de la pêche de loisir sur le Tour de France.

Et pour cause, salariés et bénévoles des associations régionales, fédérations départementales, associations



locales de pêche et de la fédération nationale sont présents de manière continue pendant les 21 jours du Tour dans les villes arrivée et départ, sur les routes et dans les Fan Parks.

- Venez à leur rencontre aux stands d'animations pour échanger et en savoir plus sur la pêche de loisir, participer à des quizz sur les poissons et les milieux aquatiques, vous initier à la pêche grâce à un simulateur.
- Ne ratez pas la caravane Génération Pêche qui vous donnera la pêche grâce à sa joyeuse équipe.
- Prenez la pose avec notre mascotte Gloops, chou-choute des petits et des grands.
- Participez aux initiations pêche organisées le long du tracé.
- Rejoignez les pêcheurs sur les bords de route et revêtez les couleurs de la pêche, le violet.



QUOI DE NEUF EN 2019 ?



Le niveau de service aux pêcheurs rendu par la FDAAPPMA 31 s'accroît encore en 2019.

En effet, non seulement tous les parcours spécifiques répondant à des demandes très diversifiées sont maintenus, en première comme en seconde catégorie, mais l'extension de l'offre se poursuit.

Ainsi, après avoir ouvert l'an dernier le linéaire de la Garonne à la carpe de nuit, cette année c'est le Tarn dans sa traversée du département qui offre à son tour cette nouvelle liberté de pratique, à l'exception de courts secteurs urbains pour éviter des cohabitations conflictuelles.

Autre espace de liberté conquis, sur le Tarn également, l'aval des chaussées est désormais pêchable à une canne, du bord comme depuis une embarcation.

Pour la pêche en barque, le centre-ville de Toulouse, probablement le secteur de Garonne le plus poissonneux, bénéficie désormais d'un accès facilité par la rampe d'Empalot pour le bras supérieur et celle du pont du Stadium pour l'inférieur. Cette dernière va être rallongée pour faciliter l'utilisation en étiage.



Rampe de mise à l'eau d'Empalot



SILURES : ILS SONT LÀ, PÊCHEZ LES !

Les temps ne sont plus à se poser la question des cotés négatifs ou positifs de la présence du silure. Cette espèce est là et bien là, en abondance dans notre département sur la Garonne et le Tarn.

Regretter le temps « d'avant le silure » ne sert pas à grand-chose et ne nous y fera pas retourner.

Ce qui est certain en revanche, c'est que la bestiole représente un sacré coup de ligne, en particulier pour les plus gros, qui se double d'une excellente opportunité culinaire pour ceux de taille moyenne.

Il est donc bien dommage que trop de nos pêcheurs boudent encore le grand moustachu.

Faute de s'équiper et de se motiver en conséquence, ils passent à côté de belles parties de pêche riches en émotions à deux pas de chez eux.

Le Youtubeur bien connu Tibo Inshape, ne s'y est pas trompé : ne connaissant pas la pêche, c'est par là qu'il a souhaité la découvrir, ce qu'il fit l'automne dernier quand il est venu se mesurer aux silures de Toulouse.

Avec les conseils de Mathieu Colzato et d' Aminiakk Fishing, deux silures ont rejoint le bateau de Garonne Monsters lors de ce bref tournage.

Ce fût une belle rencontre pleine d'humour pour Olivier Plasseraud, directeur de la Fédération de pêche de Haute-Garonne, qui répond à toutes les interrogations de Tibo au sujet de la pêche.

Ne manquez pas de visionner la vidéo complète en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://youtu.be/3kdUBL7YCoA>



LA PÊCHE DE LA CARPE SUR SON 31

En 2018 la Fédération Départementale de Pêche de Haute-Garonne a étendu de façon conséquente ses parcours « pêche de la carpe de nuit » en ouvrant la quasi-totalité du linéaire de la Garonne en seconde catégorie, soit 87 km, mais également sur 50 ha de plan d'eau à Lavernose.

Cette extension de parcours fut accompagnée par la rédaction d'une charte de bonne conduite novatrice, misant sur la pédagogie et la responsabilisation du pêcheur de carpe et non pas en listant des interdictions. Le maître-mot de cette démarche était de sensibiliser les pêcheurs pour qu'à l'avenir puisse perdurer ce genre de parcours mais aussi pour que de nouveaux puissent voir le jour.

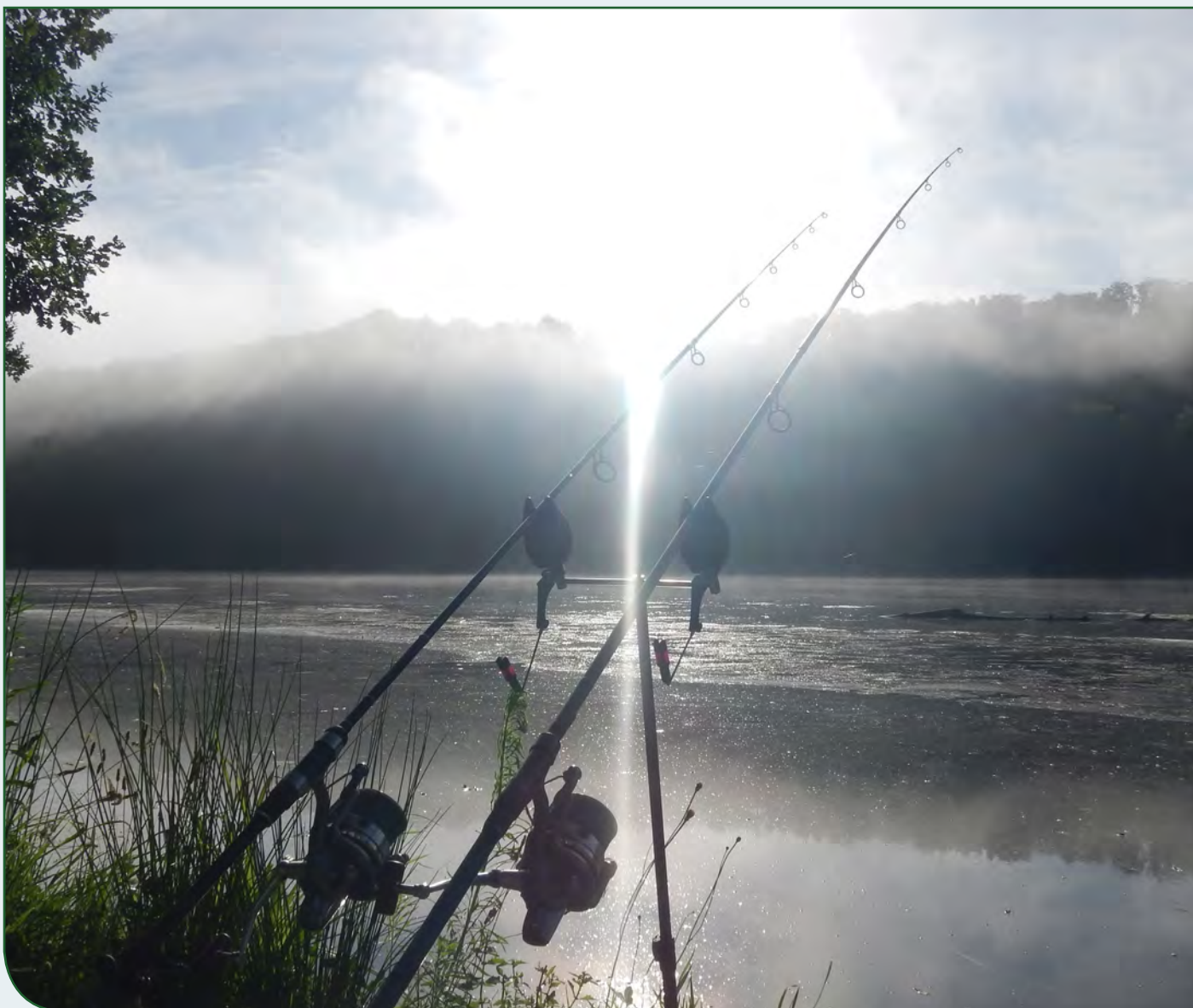
Choses promises, choses dues !

Le bilan de la saison écoulée en termes de fréquentation des parcours « carpe de nuit » et de l'attitude des pêcheurs est globalement bon, même s'il y a toujours quelques irréductibles au bord de l'eau. Forte de ce constat la FDAAPPMA 31 poursuit en 2019 sa démarche d'extension de parcours afin de répondre à la demande d'un nombre grandissant de pêcheurs de carpe dans la région.

La rivière Tarn, 21 km de parcours « carpe de nuit » en 31 !

A la demande de la FDAAPPMA 31 et en collaboration avec les 4 AAPPMA de la vallée du Tarn (Villemur, Mirepoix, Bessières et Buzet), c'est la quasi-intégralité du linéaire de la rivière Tarn traversant le département de Haute-Garonne (exception du centre-ville de Villemur :





entre les deux ponts) qui ouvre ses portes aux pratiquants de la pêche de la carpe de nuit, soit 21 km de cours d'eau. Le cheptel de carpes qui peuple le Tarn est très intéressant, il se compose essentiellement de carpes communes entre 6 et 12 kg représentées en très bonne densité.

Ces poissons typiques de cours d'eau, puissants et combattifs, laisseront de beaux souvenirs de pêche en rivière à qui ose s'y aventurer.

Les parcours carpe de nuit en 31, une offre importante et variée !

Dans le département de Haute-Garonne il y en a pour tous les goûts en matière de pêche de la carpe.

Pour les pêcheurs en rivières, de nombreux parcours de nuit sont disponibles sur la quasi-intégralité de la Garonne ou du Tarn comme vu plus haut, mais il existe aussi des secteurs sur les rivières Ariège, Hers Vif et Save, soit au total un linéaire d'environ 112 km (dont 340 ha de retenues : Boussens, Cazères et Mancières).

La pêche en lacs et gravières n'est pas en reste avec 10 plans d'eau accessibles pour une surface globale de 434 ha.

Les cheptels sont variés d'un lac à l'autre et correspondent forcément à la recherche des passionnés.

Les adeptes des pêches de gros spécimens de plus de 20 kg au détriment du nombre de touches, trouveront leur

bonheur en pêchant des lacs comme La Thésauque, Le Four-de-Louge ou encore Lavernose, trois valeurs sûres. A contrario pour ceux qui privilégient une pêche accessible, familiale et avec un grand nombre de prises, des lacs à l'image de Lunax, Sainte-Foy-de-Peyrolière ou les carpodromes de Peyssies et François Soula à Plaisance du Touch assurent une pêche fructueuse.

Pour les pêcheurs qui recherchent une pêche atypique, un secteur de nuit existe sur le canal du midi, entre Gardouch et Reneville sur un bief de 4 kilomètres de long.

Ce n'est pas tous les jours que l'on a l'occasion de capturer une belle carpe dans un lieu classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La FDAAPPMA 31 espère bien que ce développement ainsi que cette offre en matière de parcours « pêche de la carpe de nuit » ne produira pas de tension envers les autres usagers de nos terrains de jeu (pêcheurs, chasseurs, sport nautique), afin de pouvoir reconduire voir e étendre cette démarche dans le futur, il en va de la responsabilité de chacun.

Pour cela la FDAAPPMA 31 invite les pêcheurs de carpe à consulter la charte de bonne conduite ainsi que la réglementation en vigueur liée à ces parcours « spécifiques », en espérant que tout le monde joue le jeu !

1 000 HECTARES DE TERRAINS DE JEUX FLOAT TUBE EN 31

Depuis une dizaine d'année la pratique de la pêche en float tube est en plein essor séduisant un nombre croissant d'adeptes. Plus qu'un effet de mode ce concept de pêche sur l'eau est désormais un mode de pêche à part entière pour certains pêcheurs de carnassiers.

Autrefois réservée aux propriétaires de barque, la pêche en embarcation est à présent accessible à un plus grand nombre grâce à une diversité d'offres sur le marché en tous types d'engins flottant dont fait partie le float tube. Il est vrai que le float tube offre bon nombre d'avantages : c'est une embarcation légère, gonflable et donc très facilement transportable même dans une petite voiture citadine. L'investissement qu'il représente est bien plus accessible et indiscutablement moins onéreux que toute autre embarcation. Avec un float tube, nul besoin de rampe de mise à l'eau, son installation est simple, rapide et tout terrain. Du côté des inconvénients : la sécurité est de mise avec l'utilisation impérative d'un gilet de sécurité. De plus, pour les pêcheurs les plus frileux, l'utilisation du float tube en plein hiver reste quelque peu limitée.

Il est important de faire un petit point réglementaire avant de mettre à flots votre float. Engin de plage, embarcation légère de plaisance, son classement est un peu flou pour de nombreux pêcheurs. Du côté de la FDAAPPMA 31 un avis logique et paritaire est de mise : « le float-tube est une embarcation, son utilisation est autorisée sur les cours d'eau et plans d'eau dont les superficies le permettent. » Les pêcheurs en embarcation doivent tous être logés à la même enseigne, qu'ils pratiquent leur loisir sur un float tube, une barque, un petit bateau pneumatique, un grand bass-boat ou bien un canoë propulsé par un moteur électrique, une pagaie ou une paire de palme, tout est une



question d'équité entre pêcheurs « sur l'eau ».

Un autre point à éclaircir concerne la navigation et la pêche en float tube sur le canal du Midi. Ce lieu réputé pour la pratique de la pêche des carnassiers est soumis à réglementation par les services de Voies Navigables de France. Toutes les embarcations présentes sur le canal du midi doivent être déclarées, immatriculées et autorisées à naviguer par VNF. De plus les float tube sont interdits pour des raisons évidentes de sécurité. Vu la largeur du canal du Midi il serait très dangereux de croiser une péniche à bord d'un float tube.

En Haute-Garonne les lieux où pratiquer la pêche en float tube sont nombreux, variés et pour certains délaissés. (Voir liste ci-jointe.) Les passionnés de pêche en cours d'eau peuvent pratiquer sur la Garonne, le Tarn et l'Ariège à la recherche de toutes les espèces de poissons



carnassiers, mais c'est sans nul doute les silures de taille moyenne, présents en nombre, qui offriront les plus fortes sensations. Quatre retenues sur la Garonne (Boussens, Cazères, Mancies et le Bazacle) offrent de larges zones à explorer à la recherche de jolis brochets, perches ou gros sandres. Les « terrains de jeux float-tube » se complètent avec 11 lacs répartis sur l'ensemble du département. Pour les plus connus : Le lac de la Gimone avec une superficie de 250 ha, accueille chaque année des compétitions de pêche aux carnassiers, démontrant ainsi son excellent potentiel en sandres et perches. Le lac de Saint-Ferréol a dévoilé sa formidable population en gros brochets et sandres lors de sa vidange de 2016.

Les empoisonnements de 2017 couplés aux bonnes reproductions de 2018 en feront un lieu incontournable pour la saison 2019.

LISTE DES LIEUX OÙ VOUS POUVEZ PRATIQUER

LA PÊCHE DEPUIS UNE EMBARCATION :

Le lac de la Balèrme à Verfeil	39 ha
Le lac de Bourg-Saint-Bernard	27 ha
Le plan de d'eau de Boussens	60 ha
Le lac de la Bure à Poucharramet	70 ha
Le plan d'eau de Cazères-sur-Garonne	120 ha
Le lac de la Gimone à Lunax	250 ha
Le lac du Laragou à Verfeil	47 ha
Le lac de Launac	10 ha
Le plan d'eau de Mancies à Rieux-Volvestre	160 ha
Le lac de Savères	30 ha
Le lac de Sède à Saint-Gaudens	23 ha
Le lac de Saint-Ferreol	67 ha
Le lac de Saint-Frajou	37 ha
Le lac de la Thésauque à Nailloux	33 ha
La Rivière Tarn (en 31)	21 km
La Garonne (en 2ème catégorie)	107 km
La rivière Ariège (en 31)	37 km

Le lac de Sède à Saint-Gaudens est un joyau aux eaux cristallines où tous les carnassiers sont représentés et où une population de black-bass commence à bien s'implanter grâce aux efforts de l'AAPPMA et de la FDAAPPMA31. Le lac de la Bure à Poucharramet, dont la réglementation implique la pratique d'une pêche no-kill depuis 2009 est un parcours de pêche très prisé, notamment pour son excellente population de sandres. Mais le territoire float tube haut-garonnais se complète avec d'autres lacs, plus intimistes mais tout aussi intéressants avec de beaux spécimens à découvrir.

Alors pour cette saison 2019, pourquoi ne pas tenter une session sur un plan d'eau comme : La Balèrme, le Laragou, Bourg-Saint-Bernard, Launac, Saint-Frajou, la Thésauque ou Savères ?



LE NETTOYAGE D'UN RUISSEAU DE FIGAROL ET DE SES ABORDS, LE 7 AVRIL 2018

Le Gouto-Préhouto est un ruisseau, affluent de la Garonne, qui ne coule que sur le territoire de la commune de **Figarol**. Francis Souquet, président de l'**AAPPMA du Bas Salat**, habite à Figarol à proximité de ce ruisseau. La vision de multiples déchets dans et aux abords du ruisseau a fini par l'exaspérer.

Il a proposé aux membres du bureau de l'AAPPMA d'organiser un nettoyage du ruisseau.

Tous les membres du bureau ont accepté pour deux raisons :

- restaurer un milieu aquatique,
- remercier la commune pour le soutien qu'elle apporte à l'AAPPMA, chaque année, en lui versant une subvention.

Organiser un tel nettoyage nécessite :

- l'accord du maire de la commune et le soutien de ses habitants,
- l'accord de l'AAPPMA d'Arbas, gestionnaire des cours d'eau de la commune.

Il faut signaler qu'au bout du compte, c'est l'AAPPMA de Saint-Gaudens qui profite de la restauration du milieu aquatique.

L'AAPPMA a aussi recherché l'aide logistique et pédagogique d'**Initiatives Océanes**.

Les initiatives océanes sont des nettoyages de plages, lacs, rivières et fonds marins partout dans le monde. Elles sont un des programmes de Surfrider Foundation Europe qui accompagne ces collectes de déchets organisés par des bénévoles.

Ceci a permis à l'AAPPMA :

- d'inscrire cette action dans un cadre mondial de communication, de réflexion et d'action sur la problématique des déchets,
- de disposer du guide de l'organisateur des initiatives océanes,
- d'obtenir une aide matérielle pour l'organisation de cette journée :

- 60 sacs en plastique
- 5 sacs en toile de jute
- 50 paires de gants
- 1 banderole pédagogique

La journée a commencé par un casse-croûte offert aux participants par l'AAPPMA.

Ensuite, chacun a pu se rendre



Une des bennes de déchets ramassés

compte très rapidement que plusieurs couches de déchets s'entassaient sous la végétation. Débroussailleuse et tronçonneuse ont permis de faciliter l'accès à ceux-ci. La quantité de déchets ramassée a malheureusement été au-delà de ce qu'imaginait Francis :

- verre (bouteilles, canettes, bocaux),
- ferraille (pièces de cuisinière, pièces de voiture, pièce de charrue, filtres à huile, boîtes de conserve, bombes aérosol),
- plastique (bouteilles, cubitainers, bidons d'huile et de carburant, seaux, sacs d'engrais),
- pneus.

Au final, un habitant de la commune, avec son tracteur, a apporté deux bennes de déchets divers à la déchèterie de Mane et un autre a effectué deux voyages vers la borne récup' verre du stade local.

L'action s'est achevée avec un apéritif offert par la commune de Figarol.

28 personnes ont participé à cette opération :

- des habitants de Figarol, dont le maire,

- un bénévole de **Nature Comminges**,
- Patrick Roquefeuil, président de l'AAPPMA d'Arbas,
- des membres de l'AAPPMA du Bas Salat.

Ces ruisseaux qui paraissent insignifiants sont pourtant essentiels au maintien de la biodiversité (invertébrés, batraciens, crustacés, poissons).

Si la pollution peut détruire rapidement leurs écosystèmes, ils peuvent aussi se reconstituer à court terme, mais pas forcément totalement : les écrevisses à pattes blanches de ce ruisseau ont toutes disparu, il y a 10 à 20 ans.

Ce genre de ruisseau peut permettre à des cours d'eau plus importants, comme la Garonne dans lesquels ils se jettent, le Gouto-Préhouto, de se régénérer après des crues importantes, comme celle de la Garonne en juin 2013.

En effet, ces petits cours d'eau :

- servent de refuge, en cas de nécessité, aux espèces des cours d'eau dans lesquels ils se jettent,
- sont des sources de repeuplement des cours d'eau situés en aval,
- permettent de conserver le patrimoine génétique des espèces locales.



PROJET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : QUE D'OBSTACLES !

En 2017, la démarche de rétablissement de la continuité écologique menée par la Fédération de pêche, avait pris un nouvel élan avec l'implication de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.

L'appui financier sur les travaux et la volonté de coordonner les actions allaient compléter l'investissement financier et technique de la FDAAPPMA 31 sur le Job. Il restait encore à convaincre la Communauté de Communes Cœurs et Coteaux du Comminges sur le Ger aval.

Malheureusement, les difficultés de l'Agence de l'eau Adour-Garonne à statuer sur les financements apportés aux actions du 11^{ème} programme d'intervention 2019-2024 ont provoqué un blocage de la part de certains élus. Cette méfiance compréhensible vis-à-vis du risque de baisse des aides accordées au projet a, une nouvelle fois, fait stagner la démarche.

Pourtant, le premier semestre s'était terminé sur une note encourageante ! Sur le Job, l'annonce d'une coopération Communauté de communes Cagire Garonne Salat et FDAAPPMA 31 permettant de rendre la démarche financièrement indolore pour les propriétaires (comprenez que l'installation d'une passe à poissons ne leur coûterait rien), avait permis d'espérer trouver un terrain d'entente et une adhésion collective.

Début 2019, alors que le 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau devrait enfin nous dévoiler tous ses secrets, une nouvelle échéance administrative vient figer la démarche. En effet, les procédures de mise en place du syndicat Garonne amont sont en cours, cette structure aura la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) et sera dirigée par des élus de Communautés des communes du bassin-versant. L'élection du conseil d'administration aura lieu au premier



Le Job en amont d'Izaut-de-l'Hôtel

semestre 2019 et constitue l'échéance qui va permettre de dialoguer plus sereinement avec la structure. Espérons que ces échéances soient respectées afin de voir reprendre au plus vite la planification des actions.

Une démarche collective et concertée est indispensable pour mener à bien ce projet de restauration de la continuité écologique sur le Ger aval et le Job, mais les obstacles ne sont pas que sur le cours d'eau !



Le Job à Cabanac

OPERATION RIVIÈRES PROPRES À LUCHON : LES ÉCOCITOYENS EN ACTION DANS LA PIQUE ET L'ONE

Quand les intérêts de sauvegarde d'un petit mammifère endémique des Pyrénées, le desman, rejoignent ceux des autres « locataires » des rivières de montagne et notamment la truite, cela donne une journée de ramassage des déchets où 40 bénévoles se sont mobilisés le 25 novembre dernier sous l'égide du programme Européen Life+ Desman avec le concours de l'Office de la Montagne de Luchon et de l'AAPPMA « La truite luchonnaise ». Les résultats d'un après-midi d'effort sont à l'image de notre empreinte sur l'environnement : 750 kg de ferraille et 3 m³ de déchets divers répartis sur 2,5 km ont été retirés de l'One et de la Pique.



Parmi les trouvailles les plus « intéressantes », outre les habituels morceaux de sacs plastiques, il faut mentionner : banc, tonneau, ordinateur, pots de peinture, barres de fer, caddies, un arc et sa flèche et même un piège à rats. Cette opération sera renouvelée à plus grande échelle en octobre 2019.

Vous souhaitez vous inscrire ?
Appelez le **06 14 13 52 92**.



DÉCHARGE DE VERRE DU LAC D'OÛ : OÙ EN EST-ON ?

Le lac d'Oû attire annuellement 500 000 visiteurs. Deuxième destination touristique des Pyrénées après le cirque de Gavarnie, il est victime de son succès et de sa fréquentation.

De nombreux « indélébiles » y laissent chaque année les traces de leur passage.

En septembre 2017, 60 bénévoles ont nettoyé les abords du lac. Mais le gros du travail les attendait sur la décharge de verre située en contrebas du refuge.

Qui aurait pu imaginer une telle accumulation de bouteilles et de verre brisé, vestiges de 3 décennies d'exploitation (1945-1970) ?

Seul 1/8^{ème} du stock a été enlevé. Les écocitoyens, avec l'aide de la mairie de Oû, ont ouvert la boîte de Pandore mais quelle suite donner à cet évènement ?

C'est la question qui est régulièrement posée par les participants.

Réponse : des démarches ont été entreprises auprès des collectivités territoriales. La région Occitanie a été sollicitée et a proposé son aide sous réserve que le projet soit porté par la municipalité de Oû.

Cette dernière a fait estimer le chantier, qui utilisera des moyens mécaniques et aériens, et a fait établir des devis. L'année 2019 devrait voir la fin de l'opération de nettoyage.



PANNEAUTAGE : TRUITE, LA BELLE OUBLIÉE

La communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises a fait positionner sur le site de la vallée du Lys, à l'entrée et en fond de vallée, 2 grands panneaux didactiques montés sur socle dans le but d'informer les randonneurs et visiteurs sur les itinéraires de montagne, les richesses et les beautés du lieu et de sa faune. Heureuse initiative.

Bémol, les concepteurs ont omis de mentionner la présence de la truite sauvage dans le torrent qui coule à proximité, le Lys. Oubli ou absence de connaissance du sujet et de concertation ?

L'AAPPMA locale a réagi. Elle a fait concevoir en interne 2 panneaux dans l'esprit iconographique de ceux déjà présents sur place, elle a financé leur fabrication et la com-com en a assuré la pose.

On peut y lire : les eaux glaciaires du Lys sont d'excellente qualité.

Elles abritent une population de truites de souche sauvage. Ici, pas d'alevinage : le renouvellement du cheptel est assuré par la seule reproduction naturelle. La densité observée est de 300 individus sur 125 m, dont 25 dépassant la taille légale de capture. Taille maxi : 29 cm. Un groupe de travail a été mis en place à l'automne 2018 au sein de la com-com concernant la signalétique des sentiers de montagne et endroits remarquables.

Il est à espérer qu'à l'avenir, les différents acteurs des territoires se concertent pour la conception de ce type de panneaux d'interprétation du paysage et invitent la Fédération de Pêche du 31 lorsqu'il s'agit des lacs, torrents et rivières.

Pourquoi une telle diversité de panneaux aux informations parfois contradictoires, alors qu'un seul, regroupant toutes les infos et bien positionné suffirait ?



Bénévoles ouvrant des chenaux pour faciliter la circulation des géniteurs en période de reproduction

Pêcheurs, bienvenue sur le Lys

Le Lys est soumis aux fluctuations de débit de l'hydroélectricité (centrale EDF du Portillon) qui peuvent perturber la production des truites. Par chance, les frayères se trouvent principalement dans ses petits affluents. Les vacanciers, sachez que les barrages que vous édifiez dans ces ruisseaux constituent des obstacles pour les poissons. Ces structures empêchent d'accéder à l'automne, à leurs zones de ponte. Votre amusement, en soi légitime, a un impact sur la vie piscicole.

Les eaux glaciaires du Lys sont d'excellente qualité. Elles abritent une population de truites de souche sauvage. Ici, pas d'alevinage : le renouvellement du cheptel est assuré par la seule reproduction naturelle. La densité observée est de 300 individus sur 125m, dont 25 dépassant la taille légale de capture. Taille maxi : 29 cm. Données 2016. Sources : bureau d'étude ECOGEA.

La petite voisine de la truite du Lys

Le Desman
Historiquement, le Desman est connu sur l'ensemble du versant de la Pique. Il a été découvert en 1811. Son aire de répartition mondiale est très limitée : au sud de la France dans les Pyrénées, en Andorre (dans le quart nord-ouest de l'Espagne) et au nord du Portugal. Certains noyaux de populations semblent encore préservés. Le Desman gîte dans les cavités naturelles des berges mais l'appartenance de sa déplaçer et de chasser le long des rives et des blocs de roches. En 2016, les structures de la pêche de loisir se sont associées au Conservatoire D'espaces Naturels de Midi-Pyrénées et aux partenaires du Life+ Desman, pour faire connaître le Desman des Pyrénées et participer à sa préservation.

Le Tichodrome Escabette
Passereau de la taille d'un moineau, il évolue dans ces parages à la belle saison. Il grimpe aux parois rocheuses, même verticales (rû d'Enfer), à la recherche d'insectes et d'araignées qu'il capture à l'aide de son long bec mince et courbé. Il étale sur la pierre ses ailes rouge carmin lesquelles contrastent avec son plumage gris et noir. Ce comportement et son étrange vol heurté lui ont valu le surnom de « Papillon de roche ». Le tichodrome occupe la plupart des massifs montagneux européens et même l'Himalaya. Mais on peut aussi le découvrir dans un site artificiel comme les tours de Notre Dame de Paris ou les remparts du château d'Angers.

Nom latin : *Galemys pyrenaicus*. Mammifère, famille de la Taupe d'Europe. Taille : entre 23 et 27cm dont plus de la moitié pour la queue. Poids : 70 gr pour les adultes. Régime alimentaire : invertébrés terrestres. Durée de vie : 2 à 4 ans. Habitats : lacs et torrents de montagne. Cours d'eau de bonne qualité de lacs, rivières et haute altitude.

PECHE LUCHONNAISE Pyrénées Nord Garonne Life+ DESMAN

GÉNÉTIQUE DU BASSIN DE L'ÔNE

En juin 2016, 17 secteurs ont été échantillonnés et 30 poissons prélevés par site, sur les nesses d'Oô, de Garin, l'Ône, et les ruisseaux de Labach et de Courbe. Les objectifs : à l'aide d'une analyse génétique, distinguer les 2 souches (sauvage et descendant de la pisciculture de Soueich), afin de savoir comment elles se répartissent sur le bassin de l'Ône.

Les résultats : 3 souches ont été identifiées sur le bassin versant : la souche de pisciculture et 2 souches a priori sauvages : l'une propre au bassin de la neste d'Oô, l'autre propre à la neste d'Oueil.

Il est intéressant de remarquer que la souche de pisciculture semble avoir persisté surtout sur quelques têtes de bassins (à l'exception de la neste d'Oô qui semble peuplée quasi uniquement de poissons sauvages).

Elle est notamment présente sur l'amont de la neste d'Oueil et sur la Neste de Garin. Ailleurs, il semblerait que cette souche ne soit presque plus présente.

Ce patron confirme une étude précédente qui concernait la neste d'Oueil uniquement.

Pour l'interpréter, on pourrait supposer que les zones où se maintiennent les poissons de pisciculture sont celles qui étaient vides avant les reempoisonnements ; ailleurs, les poissons sauvages déjà présents excluraient par la compétition (alimentaire, reproductive ou autre) les poissons introduits.

Si c'est le cas, cela montre que les efforts de reempoisonnement peuvent être vains bien souvent et qu'il faut optimiser cet effort, car cette pratique est relativement coûteuse.

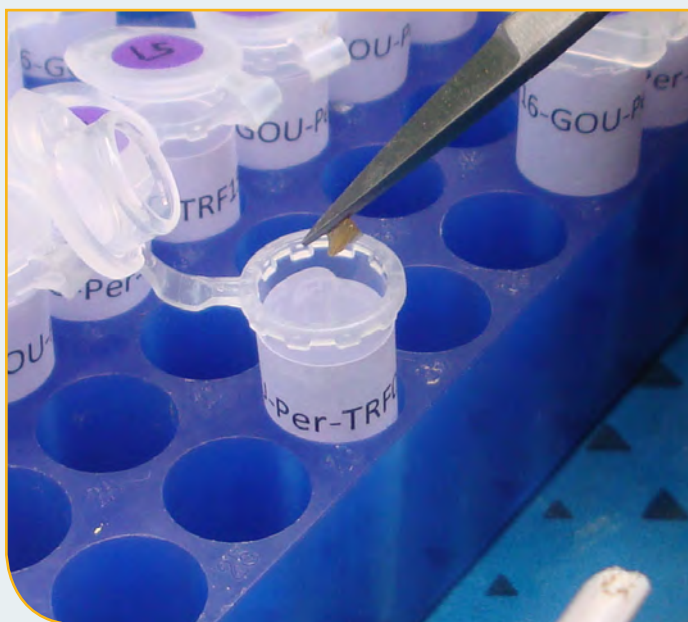
Sur la neste de Garin, il reste uniquement des poissons de souche pisciculture.

Contrairement à la neste d'Oueil, ce cours d'eau n'est

pas en gestion patrimoniale. Il serait donc intéressant de savoir s'il s'agit de poissons introduits récemment et nés dans la pisciculture de Soueich, ou s'il s'agit de poissons descendant d'individus anciennement lâchés, donc nés sur cette rivière.

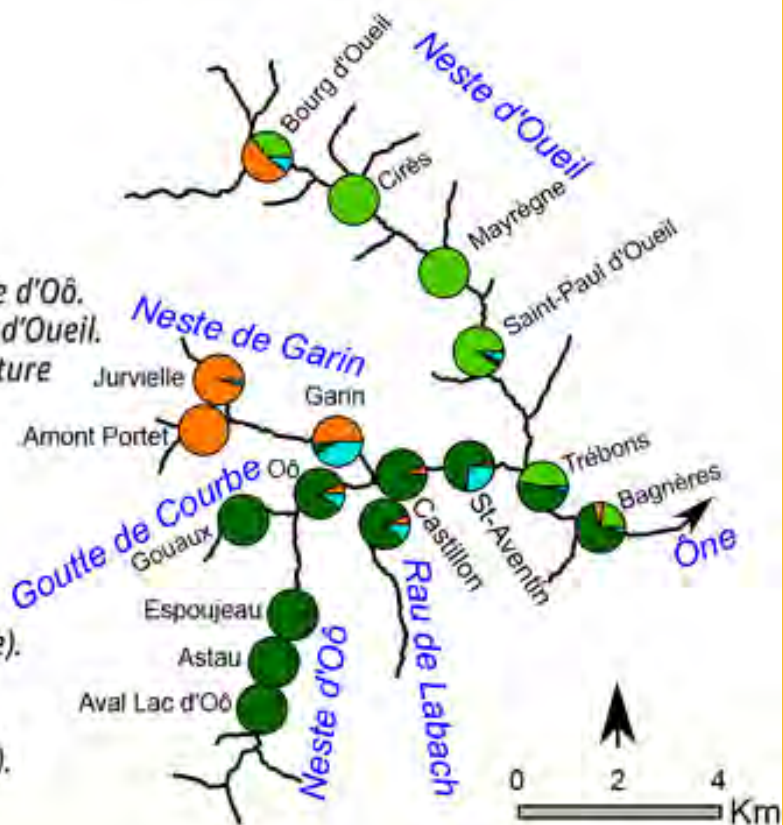
Pour cela, la génétique ne permet pas de trancher : il faut faire appel aux otolithes.

Par ailleurs, le fait que l'on n'y trouve aucun poisson de souche sauvage reste un mystère : ici les poissons de souche pisciculture auraient-ils réussi à déloger les sauvages ? Les poissons sauvages auraient-ils été affectés par un événement les ayant fait disparaître (crue, pollution ou autres événements historiques) ?



- Souche neste d'Oô
- Souche neste d'Oueil
- Pisciculture
- Indéterminés

*En vert foncé : les individus de souche neste d'Oô.
 En vert clair : les individus de souche neste d'Oueil.
 En orange : les individus de souche pisciculture (Soueich). Il peut s'agir ici de 2 types d'individus: soit des individus directement issus de la pisciculture de Soueich (qui ne sont pas nés dans la rivière), soit des individus descendant de croisements entre des poissons de Soueich (nés dans la rivière, mais de souche pisciculture).
 En bleu : les individus « indéterminés » (descendant certainement de croisements entre des individus de différentes souches).*



REPRODUCTION DES TRUITES : UNE MAUVAISE ANNÉE 2018

En 2018, dans un contexte de réchauffement climatique global et de restrictions des ressources en eau, la situation hydrologique des cours d'eau du département était pourtant excédentaire de 30% sur les six premiers mois de l'année. Les forts cumuls de précipitations et les fontes ont provoqué sept crues d'ordres annuelles à quinquennales entre janvier et juin sur la Garonne. Ces conditions laissaient déjà présager une mauvaise saison de recrutement.

La Pique Aval Luchon

La réalisation de nos inventaires nécessite des conditions hydrologiques stables. En raison des forts débits sur la Pique, nous nous sommes orientés vers les ruisseaux d'Antignac et de Juzet, moins soumis à la fonte des neiges en aval de Luchon. Nous avons eu confirmation de leurs rôles « tampon » dans les recrutements de la basse Pique, comme nous avons pu le voir lors des études post crue 2013. Les densités d'alevins émergents étaient moyennes de 1 à 1.9 alevins par mètre de berge, mais ces valeurs sont plutôt encourageantes dans ce contexte relativement hostile aux recrutements. Deux semaines plus tard, les conditions hydrologiques favorables sur la Pique nous ont permis de vérifier la présence d'alevins sur la Pique entre Luchon et Luret dans des densités de 1.3 alevins/mètre.

faible pour ce secteur habituellement très prolifique.

En septembre, nous avons pu vérifier lors de la pêche de sauvetage pour les travaux du seuil de Castelvielh (Pique), que les alevins n'étaient pas totalement absents, même si les trente individus capturés font bien pâle figure à côté des effectifs abondants habituellement comptabilisés sur ce secteur.



Le bassin du Ger et du Job

La partie amont de ce bassin est un réservoir biologique qui se retrouve progressivement impacté vers l'aval par une succession de petits barrages. L'effet de ces ouvrages dégrade progressivement vers l'aval le fonctionnement du cours d'eau et imprime une pression cumulative qui ne prend une ampleur significative que dans la partie située en aval de la confluence avec le Job.

Ce dérèglement concerne la migration piscicole et le transport des sédiments tous deux entravés par ces obstacles modifiant par paliers la pente naturelle du lit. D'autres aménagements humains ont aussi modifié la forme du lit, ce qui peut diminuer la qualité des habitats. Les inventaires d'alevins émergents ont pour objectif d'évaluer la réussite de reproduction naturelle sur le Ger et le Job tout au long de leur cours ainsi que sur leurs cours ainsi que leurs affluents. Ceci dans le but de comprendre quelle partie du cycle est impactée dans quel secteur et quels moyens permettraient d'améliorer la reproduction naturelle du tronçon.



La Haute Pique et la Neste d'Oô

Sur ces cours d'eau, les rares individus capturés sur les têtes de bassins (0.4 alevins/mètre) et sur les secteurs en gorges, ne nous donnaient que peu de raisons d'être optimistes. Paradoxalement, les secteurs des sources d'Astau (Neste d'Oô) affichent des valeurs très hautes, de 3.5 alevins par mètre de berge contre 2.6 en 2017, alors qu'à deux pas de là, le lit principal du ruisseau était dépourvu d'alevins (0 capture). Plus bas, la section de Castillon-de-Larboust, présentait 1.5 alevins par mètre,

Même si les crues 2018 ont été moins violentes sur le bassin du Ger, la répétition des crues annuelles, très tôt dans la période d'incubation des œufs, pouvait faire craindre des problèmes sévères de recrutements risquant de masquer les différences entre les secteurs étudiés. Effectivement, même sur les affluents, les densités d'alevins étaient médiocres, fluctuant entre 0.1 et 0.5 alevins par mètre de berge. Cette première approche devra être recommencée pour comparaison lors d'une année moins défavorable.

La Garonne

Les inventaires d'alevins 2017 avaient donné des résultats contrastés allant de densités fortes sur le secteur de Fos à mauvaises sur le secteur de Montréjeau. En 2018, le constat est identique à celui dressé sur l'ensemble du bassin versant avec des valeurs mauvaises oscillant entre 0 et 0.3 alevins par mètre de berge.

Cette mauvaise année 2018 pour la reproduction des truites fait toutefois suite à deux années très favorables : ce sont des aléas naturels.

Par le passé, nous avons pu remarquer que des phénomènes compensatoires, sûrement engendrés par une plus faible compétition alimentaire intra et intergénérationnelle, atténuent le déficit de truites adultes les saisons suivantes si les mauvaises années ne s'enchaînent pas. Espérons donc que 2019 sera plus clémente pour les alevins de nos truites sauvages.



ALEVINAGE DES LACS D'ALTITUDE

En juillet dernier, 25 000 truitelles Arc En Ciel (AEC) de souche Bouillouses ont été acheminées à dos d'homme au lac d'Oô puis lâchées dans le lac. Les premières introductions remontent à 2003 et à 2009. Ces poissons s'adaptent bien aux conditions du lac. Ils croissent vite et sont très combatifs. En revanche, ici, pas de reproduction naturelle, d'où la nécessité d'aleviner régulièrement, mais en fonction de la disponibilité de la ressource qui est limitée. D'où viennent ces poissons ? Le récit d'un parcours historique mouvementé :

La saga des Bouillouses

Selon Franck Thrower, de l'Auke Bay Laboratory (Juneau, Alaska), les AEC des Bouillouses ressemblent trait pour trait aux actuelles AEC sauvages d'Alaska. En 1926/1930, années d'introduction dans le lac des Bouillouses, les piscicultures de Leadville (Colorado) et de Mount Shasta (Californie) étaient les plus actives en matière d'exportation d'AEC, mais on ne trouve pas trace d'expédition d'œufs vers la France pour ces années-là. Les exportations depuis les Etats-Unis vers notre pays débutent en 1880 (origine : rivière Mc Cloud). C'est aussi l'époque des premières hybridations. 29 mai 1908 : 11 000 œufs de truites AEC partent de Leadville pour la pisciculture de Bellefontaine en Meurthe-et-Moselle. 2 mai 1913 : la pisciculture de Carença à Thuès (Espagne) reçoit 25 000 œufs en provenance de Bellefontaine. 11 juillet 1926 : les alevins d'AEC venus de Thuès sont introduits dans le barrage de retenue des Bouillouses. Francis Dauba.

4 mai : ouverture de la pêche au lac d'Oô



LES ARC EN CIEL DU LAC D'OÔ

Rappel : OUVERTURE 2018 : LES GROSSES TRUITES ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS !

C'était le samedi 5 mai. La veille, peu de véhicules sur le parking du val d'Astau. Le gros des pêcheurs est monté le lendemain, au point du jour. Les pêcheurs étaient moins nombreux que les années précédentes, 70 environ. Pourtant les conditions étaient clémentes : ciel couvert, quelques gouttes, peu de neige.

Le niveau du lac était haut, à 10 mètres sous le barrage. On entendait partir les avalanches sur le secteur d'Espingo encore enneigé.

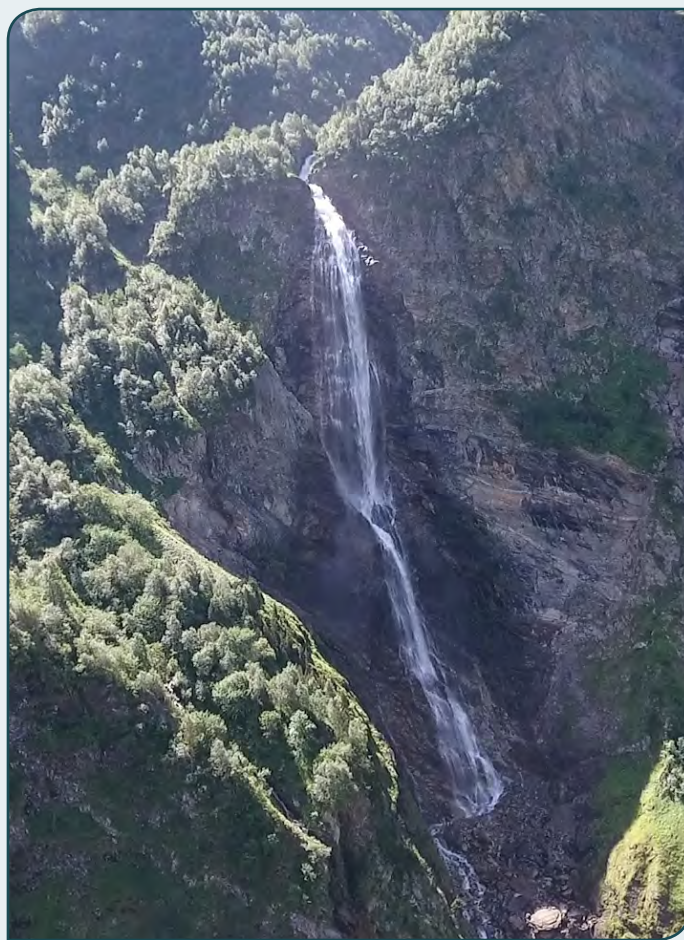
120 poissons maillés ont été capturés : 36 truites fario, 38 truites arc en ciel de souche Bouillouses et 46 ombles chevalier.

Il faut noter que la majorité des truites prélevées étaient des arcs qui mesuraient entre 35 et 42 cm, tout comme les fario !

De beaux poissons. Mais la pêche fut difficile : la bredouille pour les uns, 2 ou 3 truites pour d'autres, le quota (10 truites) pour quelques privilégiés. Les pêcheurs ont dû insister jusqu'en milieu d'après-midi pour obtenir les plus beaux scores.

La plupart des captures se firent à la teigne et en bordure. Chou blanc pour ceux qui pêchaient au large.

Une fois encore, le lac d'Oô tient toujours ses promesses. Il faut préciser qu'il est aleviné tous les 2 ans par hélicoptage, qu'il est riche en nourriture et que la croissance des salmonidés y est rapide.



TRUITES FARIO		
AAPPMA	Lieux	Poids
Arbas	L'Arbas	525
Aspet Ger/Job	Le Ger et le Job Le Rossignol	326 157
Aulon	La Louge et la Noue	430
Aurignac	La Louge La Noue	506 400
Auterive	L'Ariège L'Ariège «Sans panier»	42 210
Boulogne/Gesse	La Gesse	399
Calmont	L'Ariège	42
Carbonne	L'Arize	42
Cazères	La Garonne	42
Cierp-Gaud	La Pique	798
Cintegabelle	L'Ariège	42
Fos	La Garonne	798
Isle en Dodon	La Save La Save «Sans panier»	42 210
Le Loudet	La Louge	168
Luchon	Lac de Badech	1722
Marignac	La Garonne	231
Martres Tolosane	La Garonne	42
Montrbrun Bocage	Ruisseau de Montfa	84
Montréjeau	La Garonne	1725
Muret	La Garonne	42
Revel	Le Sor, Pt et Gd Rigole et Le Laudot	1008
Saint-Béat	La Garonne	1554
Saint-Gaudens	La Garonne Le Ger	1053 795
Saint-Martory	La Garonne La Noue	536 388
Salies du Salat	Le Salat La Lens	525 189
Sengouagnet	Le Ger	210
Venerque	L'Ariège	42
GENITEURS FARIO		
AAPPMA	Lieux	Poids
Cierp-Gaud	Lac de Cierp	250
Fos	Plan D'Arém	50
Luchon	Lac de Badech	300
Marignac	La Garonne	200
Montréjeau	La Garonne	400
Revel	Lac de St-Ferréol	300
Saint-Béat	La Garonne	300
Saint-Gaudens	La Garonne	300
Salies du Salat	Le Salat «Sans panier»	200

Dates des lâchers :

Ces parcours, balisés par des panneaux, sont régulièrement repeuplés en truites fario capturables. Tous le seront à l'occasion de l'ouverture le 09 mars 2019. Sur les parcours, un lâcher sera effectué les samedi 09 mars (a), 30 mars (a), 13 avril (b), 27 avril (b), 18 mai (b), 08 juin (b), 22 juin (c), 06 juillet (a), 20 juillet (c) et 10 août (c). La pêche sera fermée la veille de ces dates. En juillet et août, les parcours touristiques en Garonne de Fos et St Béat ainsi que les plans d'eau de Badech et Cierp-Gaud sont repeuplés 1 semaine sur 2. Tout détenteur d'une carte de pêche en cours de validité peut pêcher librement sur ces parcours, la réglementation générale s'y applique intégralement.

a : tous les parcours.

b : sauf Garonne à Marignac, Montréjeau, St-Gaudens et St-Martory en raison des eaux de neige.

c : Garonne uniquement à Fos, St-Béat, Marignac, Montréjeau, St-Gaudens et St-Martory.

(Voir [calendrier des alevinages](#)).

Ouverture

SAMEDI 9 MARS 2019

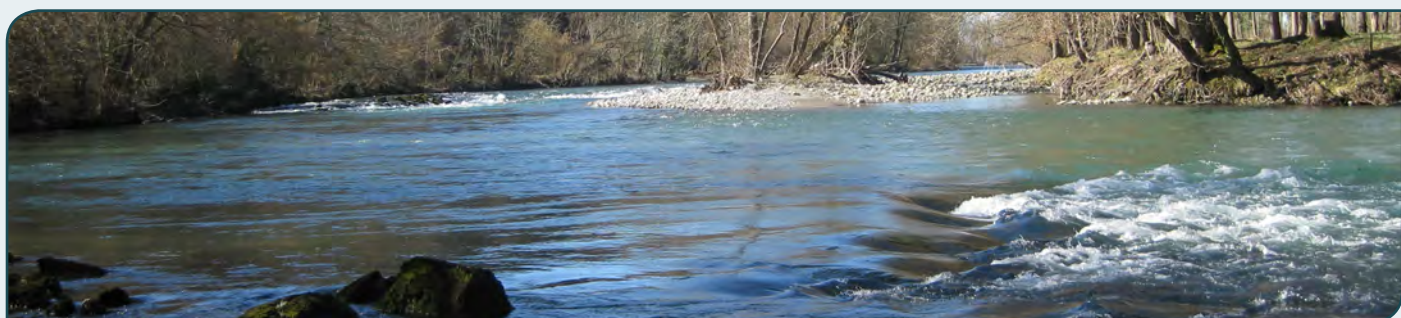


En 2019, dans toute la France, la carte de pêche c'est sur

cartedepeche.fr



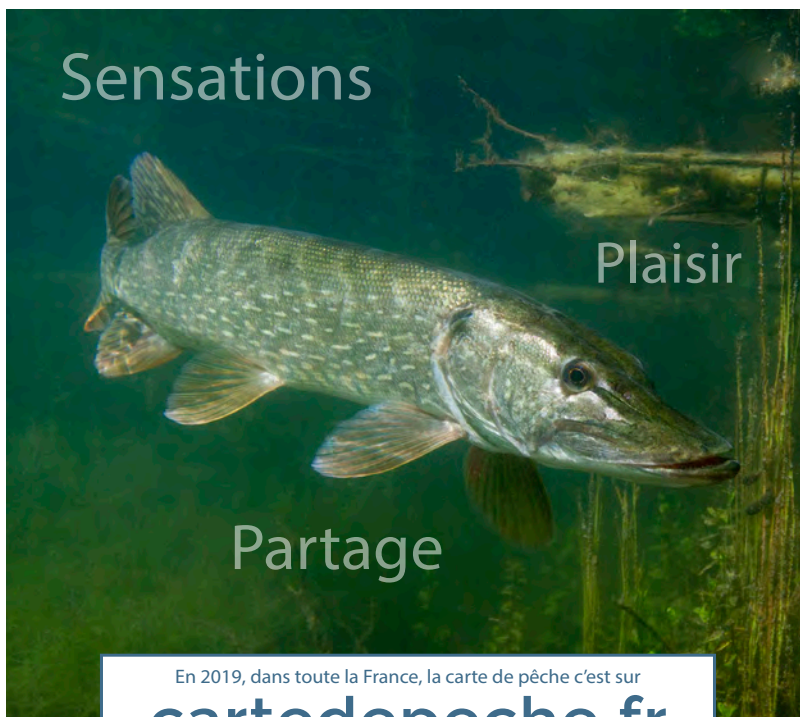
Préparez votre rentrée sans oublier votre carte et venez pêcher votre première truite ! L'ouverture en 1^{ère} catégorie, c'est le samedi 9 mars. Envie de plein air, de nature et de détente ? Alors à vos cannes, prêts, pêchez ! **Génération Pêche : La pêche pour tous en France. Rejoignez la communauté !**



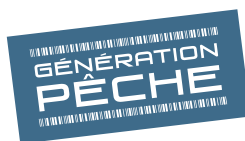
TRUITES AEC		
6 déversements les : 09 Mars, 16 Mars, 30 Mars, 13 Avril, 19 Octobre et 09 Novembre		
AAPPMA	Lieux	KG
AURIGNAC	Rivière la Louge	300
AUTERIVE*	Rivière Ariège	675
BAS SALAT	Bras de sortie de la centrale de l'usine à sel jusqu'à la confluence	300
BESSIERE MIREPOIX	Lac centre Equestre	300
BUZET/TARN	Lac Alberto	300
CALMONT	Rivière Hers vif	300
CARAMAN	Lac de l'Orme Blanc	300
CAZERES	Lac de la Picaine «Parcours Enfants»	300 120
CINTEGABELLE*	Rivière Ariège	200
FRONTON	Lac de Xérésa	300
GRENADE	Rivière La Save	300
LEGUEVIN	Lac de la Mouline	300
LEVIGNAC	Rivière La Save	300
MIREPOIX	Ruisseau de Gasques	180
MONTBRUN BOGAGE	Lac de Montbrun	300
MONTESQUIEU VOLVESTRE	Rivière l'Arize	300
PLAISANCE FONSORBE	Rivière le Touch à Plaisance	300
SAINT-GAUDENS	Lac de Sède	300
TOULOUSE	Lac de Flourens La Ramée «Parcours Enfants»	300
	Lac des Pêcheurs (La Ramée)	100 300
VALLEE DE LA LEZE	Rivière la Lèze	300
VALLEE DU GIROU	Ruisseau le Girou	300
VERNERQUE*	Rivière Ariège	200
VILLEMUR SUR TARN	Ruisseau le Tescou «Parcours Enfants»	300
*Auterive, Cintegabelle et Venerque ne bénéficient pas des lâchers des 19 octobre et 09 novembre, mais Auterive bénéficie de 5 déversements en période estivale (2 juin, 7 et 21 juillet, 11 et 25 août), l'Ariège étant une rivière à migrateurs dans laquelle la pêche des salmonidés n'est autorisée que pendant la période d'ouverture en 1ère catégorie (09 mars au 15 septembre).		
6 déversements les : 09 Mars, 23 Mars, 06 Avril, 20 Avril, 26 Octobre et 16 Novembre		
AAPPMA	Lieux	Poids
AVIGNONET	Petit lac de Rozel	300
BAZIEGE	Rivière l'Hers Rivière l'Hers «Parcours Enfants»	300 120
BLAGNAC	Lac de Raby	300
BOULOGNE /GESSE	Lac de Boulogne	300
CARBONNE	Lac Barbis	300
CASTANET-TOLOSAN	Lac de Labège	300
ISLE EN DODON	Rivière La Save «Parcours Enfants»	300 120
LE FOUSSERET	Rivière La Louge	300

Ouverture

SAMEDI 27 AVRIL 2019



En 2019, dans toute la France, la carte de pêche c'est sur cartedepeche.fr



L'ouverture du brochet et des carnassiers, c'est le 27 avril. Amateurs de sensations fortes, de plaisir et de partage... retrouvez les rives. Génération Pêche : La pêche pour tous en France. Rejoignez la communauté !



LONGAGES	Lac de la Linde	300
MARTRES TOLOSANE	Lac de Saint-Vidian Petit lac «Parcours Enfants»	300 120
MURET	La Louge : chaussée centre ville à la confluence Garonne	300
PLAISANCE FONSORBE	Lac Bidot	300
REVEL	Lac de vaux	300
RIEUMES	Rivière Le Touch	300
RIEUX VOLVESTRE	Rivière l'Arize	300
SAINT-LYS	Lac de Saint-Lys	180
	Lac de Saint-Thomas	180
TOULOUSE	Canal Latéral Ecluse de Saint Jory	300
TOURNEFEUILLE	Lac des Pêcheurs	300
VILLEFRANCHE LAURAGAIS	Lac de Vallègue	300
VILLENEUVE TOLOSANE	Lac di Bois Vieux	300

Rappel Règlementation :

Sur ces parcours, la pêche est interdite les deux jours précédant ces dates. Durant le week-end la pêche est autorisée à l'aide d'une seule canne

BROCHETS		
AAPPMA	Lieux	KG
AVIGNONET LAURAGAIS	Lac de Rozel	50
BLAGNAC	Lac de Raby	50
CALMONT	Lac de la Thésauque	100
CARAMAN	Lac de Cambiac Lac de Galdou	25 25
CAZERES	Plan d'eau de Cazères	100
MARTRES TOLOSANE	Rivière Garonne Plan d'eau de Bous-sens	50 200
PLAISANCE FONSORBE	Grand lac Bidot Lac de Birazel	75 75
SAINT GAUDENS	Lac de Sède	50
TOULOUSE	Lac de Sesquières	50

BROCHETONS		
AAPPMA	Lieux	KG
RIEUX VOLVESTRE	Plan d'eau de Mancières	250
MARTRES TOLOSANE	Plan d'eau de Bous-sens	150
FEDERATION	Plan d'eau de La-martine	150

TANCHES		
AAPPMA	Lieux	KG
AURIGNAC	Lac de Saint André	30
	Lac d'Esparron	30
BESSIERES	Lac du centre Equestre	25
BOULOGNE/GESSE	Lac de Boulogne	50
CAZERES	Lac de la Picaïne	30
FRONTON	Lac de Xérésa	25
LEGUEVIN	Ruisseau du Paradis	20
LONGAGES	Lac de la Linde	25
MARTRES	Lac de Saint Vidian	25
MURET	Lac du Lherm	20
SALIES DU SALAT	Lac des Isles	50
SAINT LYS	Lac de Saint Lys	20
	Lac de Saint Thomas	20
	Lac de l'Espèche	20
VILLEMUR / TARN	Lac de pechnaquié	20



GARDONS		
AAPPMA	Lieux	KG
AVIGNONET	Grand Lac Rozel	100
	Lac de Condomine	100
	Petit Lac Rozel	50
BESSIERES	Lac du centre Equestre Lac des Turques	50 30
BOULOGNE / GESSE	Lac de Boulogne	75
BUZET SUR TARN	Lac d'Albergo	100
CARAMAN	Lac de l'Orme Blanc	50
	Lac Galdou	50
	Lac de Cambiac	50
CARBONNE	Lac Barbis	100
CASTANET	Lac de Labège	100
	Lac de Rabaudy	50
CAZERES	Lac de la Picaïne	30
FRONTON	Lac de Xérésa	50
LEGUEVIN	Lac de la Mouline	50
	Ruisseau du Paradis	30
LONGAGES	Lac de la Linde	100
MARTRES TOLOSANE	Lac de Saint Vidian	50
MURET	Lac du Lherm	30
MONTBRUN BOGAGE	Lac de Montbrun	50
REVEL	Lac du Vaux	200
RIEUMES	Lac de Lahage	50
	Lac de Savères	200
SALIES DU SALAT	Lac des Isles	50
SAINT LYS	Lac de Saint-Lys	30
	Lac de Saint-Thomas	30
	Lac de l'Espèche	30
	Cambernard	100
	Lac de Parayre Lac de Ste Foy de Peyrolières	100 100
TOULOUSE	Lac de Flourens	100
	Grand lac de la Ramée	200
	Lac des Pêcheurs	100
TOURNEFEUILLE	Lac des Pêcheurs	100
VILLEFRANCHE LAURAGAIS	Lac de vallègue	150
VILLEMUR/TARN	Lac de Pechnaquié	30
VILLENEUVE TOLOSANE	Lac du Bois Vieux	100
FEDERATION	Lacs de Lamartine petit et grand	500

Journée de la Pêche

DIMANCHE 2 JUIN 2019

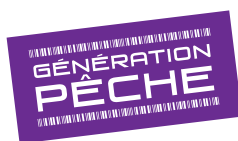


En 2019, dans toute la France, la carte de pêche c'est sur

cartedepeche.fr

Vous souhaitez vous détendre, vous faire plaisir ou découvrir de nouvelles sensations ? Vous aimez le partage avec la nature et vous retrouver en famille ou entre amis ? Venez participer à la journée de la pêche le dimanche 2 juin 2019.

Au programme : de nombreuses animations organisées par les associations et fédérations de pêche. **Génération Pêche : La pêche pour tous en France. Rejoignez la communauté !**



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Calendrier 2019 des lâchers de truites portions en 1^e et en 2^e catégorie*

1 ^e semestre											
Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M		1 V		1 V		1 L		1 M		1 S	
2 M		2 S		2 S		2 M	14	2 J		2 D	Fête de la pêche
3 J		3 D		3 D		3 M		3 V		3 L	
4 V		4 L		4 L		4 J		4 S	Ouv. Lac d'Oô	4 M	
5 S		5 M		6 M	10	5 V		5 D		5 M	23
6 D		6 M		6 M		6 S		6 L		6 J	
7 L		7 J		7 J		7 D		7 M		19 7 V	
8 M	2	8 V		8 V		8 L		8 M	Victoire 1945	8 S	
9 M		9 S		9 S	Ouverture truite	9 M	15	9 J		9 D	
10 J		10 D		10 D		10 M		10 V		10 L	Pentecôte
11 V		11 L		11 L		11 J		11 S		11 M	24
12 S		12 M	7	12 M	11	12 V		12 D		12 M	
13 D		13 M		13 M		13 S		13 L		13 J	
14 L		14 J		14 J		14 D		14 M	20	14 V	
15 M	3	15 V		15 V		15 L		15 M		15 S	
16 M		16 S		16 S		16 M	16	16 J		16 D	
17 J		17 D		17 D		17 M		17 V		17 L	
18 V		18 L		18 L		18 J		18 S		18 M	25
19 S		19 M	8	19 M	12	19 V		19 D		19 M	
20 D		20 M		20 M		20 S		20 L		20 J	
21 L		21 J		21 J		21 D	Pâques	21 M	21	21 V	
22 M	4	22 V		22 V		22 L		22 M		22 S	
23 M		23 S		23 S		23 M	17	23 J		23 D	
24 J		24 D		24 D		24 M		24 V		24 L	
25 V		25 L		25 L		25 J		25 S		25 M	26
26 S		26 M	9	26 M	13	26 V		26 D		26 M	
27 D		27 M		27 M		27 S	Ouv. carassiers	27 L		27 J	
28 L		28 J		28 J		28 D		28 M	22	28 V	
29 M	5			29 V		29 L		29 M		29 S	
30 M				30 S		30	18	30 J	Ascension	30 D	
31 J				31 D				31			

Attention la date d'ouverture des carassiers au 27 avril ne s'appliquera qu'après parution des décrets ministériels. Dans le cas où ils ne paraîtraient pas en temps voulu, la pêche resterait ouverte comme les années précédentes du 1er mai au 31 décembre

Calendrier 2019 des lâchers de truites portions en 1^e et en 2^e catégorie*

2 ^e semestre											
Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L		1 J		1 D		1 M	40	1 V	Toussaint	1 D	
2 M		27 2 V		2 L		2 M		2 S		2 L	
3 M		3 S		3 M	36	3 J		3 D		3 M	49
4 J		4 D		4 M		4 V		4 L		4 M	
5 V		5 L		5 J		5 S		5 M	45	5 J	
6 S		6 M	32	6 V		6 D		6 M		6 V	
7 D		7 M		7 S		7 L		7 J		7 S	
8 L		8 J		8 D		8 M	41	8 V		8 D	
9 M		28 9 V		9 L		9 M		9 S		9 L	
10 M		10 S		10 M	37	10 J		10 D		10 M	50
11 J		11 D		11 M		11 V		11 L	Armistice	11 M	
12 V		12 L		12 J		12 S		12 M	46	12 J	
13 S		13 M	33	13 V		13 D		13 M		13 V	
14 D	Fête Nationale	14 M		14 S		14 L		14 J		14 S	
15 L		15 J		15 D	Fermeture truite	15 M	42	15 V		15 D	
16 M		29 16 V		16 L		16 M		16 S		16 L	
17 M		17 S		17 M	38	17 J		17 D		17 M	51
18 J		18 D		18 M		18 V		18 L		18 M	
19 V		19 L		19 J		19 S		19 M	47	19 J	
20 S		20 M	34	20 V		20 D		20 M		20 V	
21 D		21 M		21 S		21 L		21 J		21 S	
22 L		22 J		22 D		22 M	43	22 V		22 D	
23 M		30 23 V		23 L		23 M		23 S		23 L	
24 M		24 S		24 M	39	24 J		24 D		24 M	52
25 J		25 D		25 M		25 V		25 L		25 M	Noël
26 V		26 L		26 J		26 S		26 M	48	26 J	
27 S		27 M	35	27 V		27 D		27 M		27 V	
28 D		28 M		28 S		28 L		28 J		28 S	
29 L		29 J		29 D		29 M	44	29 V		29 D	
30 M		31 30 V		30 L		30 M		30 S		30 L	
31 M		31 S				31 J				31 M	St Sylvestre

Tous les parcours de 1 ^e catégorie	Tous les parcours de 1 ^e catégorie sauf Garonne à Marnagac, Montréjeau, St Gaudens et St Martory	Les parcours de 1 ^e catégorie de Fos et de St Béat ainsi que les plans d'eau de Bادهد et de Clerp
Uniquement Garonne 1 ^e catégorie à Fos, St Béat, Marnagac, Montréjeau, St Gaudens et St Martory	Parcours intensifs 2 ^e catégorie	Parcours d'été sur l'Ariège
1/2 alevinages 2 ^e catégorie	Tous les parcours	* zone salmonicole, zone cyprinicole

Une carte pour...



Partager

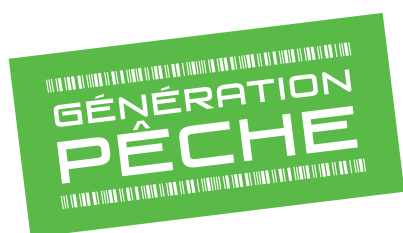
Pêcher

Participer

Protéger

En 2019, dans toute la France, la carte de pêche c'est sur

cartedepeche.fr



Vous souhaitez partager votre plaisir de pêcher, en famille ou entre amis, tout en contribuant à la protection de la nature et à l'entretien des cours d'eau ? Vous souhaitez participer au maintien de l'écosystème et agir pour la biodiversité aquatique ? **Génération Pêche : La pêche pour tous en France. Rejoignez la communauté !**

